



ABC arbitrage

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2009

Réunie le mercredi 27 mai 2009 sous la présidence de Dominique Ceolin, président du conseil d'administration, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ABC arbitrage a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'assemblée ordinaire, après avoir approuvé les comptes, a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2008 un dividende de 0,75 euro par action ordinaire. Compte tenu de l'acompte de 0,20 euro par action détaché au mois de novembre 2008, le solde sur dividende 2008 s'élève à 0,55 euro par action. Les actionnaires pourront choisir de percevoir tout ou partie de ce solde en actions ABC arbitrage, émises au prix de 5,50 euros.

Le calendrier de distribution de ce solde est le suivant :

- date de détachement : jeudi 11 juin 2009,
- fin d'exercice de l'option : mercredi 24 juin 2009 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : jeudi 9 juillet 2009.

L'assemblée a décidé de nommer, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014, la société DELOITTE & ASSOCIES, co-commissaire aux comptes titulaire, et la société BEAS, co-commissaire aux comptes suppléant.

L'assemblée fut l'occasion de détailler les conditions de réalisation du résultat 2008, nouveau plus haut historique des 14 exercices bénéficiaires. Dominique Ceolin a par ailleurs donné ses convictions sur l'importance du système de rémunération mis en place au sein du groupe, vu tant comme une source nécessaire de motivation que comme un outil à part entière de gestion des risques.

Il a également indiqué que l'activité du groupe des cinq premiers mois de l'année 2009 s'est poursuivie dans un marché gardant une volatilité et des volumes significatifs, lesquels sont néanmoins en baisse en comparaison du 4^{ème} trimestre 2008. Dans ce contexte, le groupe enregistre un rythme d'activité supérieur à la même période 2008, mais dont la moyenne reste inférieure à la moyenne de la totalité de l'exercice 2008.

Enfin, Dominique Ceolin a souligné qu'ABC arbitrage poursuit son développement systématique à travers les marchés financiers mondiaux et a réaffirmé les atouts du groupe pour les exercices à venir.

Contacts :

Direction de la Communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse - Solange Stricker|Finincom - Jérôme Goaër / Valérie Sabineu : 01 40 71 32 95 / 71
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

Code ISIN : FR0004040608